

## GARANTIE À VIE

GLOBALcare garantit à l'acheteur original que tous ses produits commerciaux sont libres de tout défaut de matériel et de fabrication, pour la durée de vie du produit.

Les produits qui auront fait l'objet d'un recours en garantie en bonne et due forme seront, réparés ou remplacés par GLOBALcare, à son gré.  
La présente garantie ne vise que les produits fabriqués après le 1er janvier 2011.

### Gamme générale de sièges commerciaux :

La garantie de GLOBALcare à l'égard de sa gamme générale de sièges commerciaux vise l'ensemble des pièces et éléments composant les sièges, entre autres les piétements, roulettes, patins, bâtis, accoudoirs, assises et dossiers en plastique et autres éléments de structure.

Les exceptions à la garantie visant la gamme générale de sièges sont les suivantes :

- la mousse et le tissu d'ameublement (présenté sur les cartes d'échantillons de tissus de série de Global et de tissus de marque d'autres fabricants), lesquels sont garantis pour une période de cinq (5) ans.
- les mécanismes de commande ainsi que les cylindres pneumatique, lesquels sont garantis pour une période de 10 ans

La garantie est valable uniquement dans le cas d'une utilisation correspondant à un quart de travail simple de huit heures à raison de cinq jours par semaine (soit 40 heures au total), par des utilisateurs d'un poids maximum de 275 livres.

### Sièges haut rendement :

GLOBALcare offre des produits conçus pour des applications quarts multiples (24 heures par jour, 7 jours par semaine) et pour des utilisateurs de plus forte taille, et dont la capacité peut atteindre 350 livres, 500 livres, ou 750 livres, selon la gamme ou le modèle. GLOBALcare garantit ces produits pour une période de 10 ans à l'acheteur original. Cette garantie couvre toutes les pièces (mécanismes de commande, cylindres pneumatiques, piétements, roulettes, patins, bâtis, accoudoirs, assises et dossiers en plastique, etc.) dans le cas d'une utilisation 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Pour être admissibles à la présente garantie, les sièges utilisés dans le cadre d'applications à quarts multiples doivent être garnis d'un tissu dont la résistance à l'abrasion dépasse 100 000 doubles frottements. Les gammes de sièges haut rendement Dexter, Interlock ainsi que les modèles bariatriques des gammes Adeline, Comet et Careflex sont notamment visés par cette garantie.

### Tissus d'ameublement :

GLOBALcare garantit les tissus, les vinyles et les cuirs de Global et ceux de marque d'autres fabricants commercialisés par Global et figurant sur ses cartes d'échantillons. À l'heure actuelle, GLOBALcare commercialise des textiles de marque dans le cadre de programmes de partenariat avec Momentum, Maharam, CF Stinson et Mayer Fabrics. GLOBALcare ne garantit pas les textiles de marque d'autres fabricants, les tissus fournis par le client (TFC) ou les tissus achetés par Global (TAG) à la demande expresse du client, ni les tissus catégorisés et achetés par Global pour le compte d'un client. L'utilisateur doit s'informer auprès du fournisseur de textile en question quant aux propriétés du textile et aux détails de la garantie.

### Garantie relative aux sièges - Sommaire :

Type de siège	Garantie à l'acheteur original à l'égard des pièces et éléments	Durée d'utilisation aux termes de la garantie	Exceptions
Gamme générale de sièges commerciaux	Garantie à vie	8 heures par jour, 5 jours par semaine	Foam/Fabric - 5 Years Control Mechanisms & pneumatic cylinders - 10 Years
Sièges haut rendement	10 ans	24 heures par jour, 7 jours par semaine	Mousse et tissu - 5 ans

### Classeurs, bureaux, mobilier modulaire, tables, cloisons et accessoires :

GLOBALcare garantit à l'acheteur original l'ensemble des pièces et éléments composant les classeurs et les modules de rangement en métal, le mobilier en mélamine et en placage de bois, les pieds en métal ainsi que les éléments de base de cloisons, pour la durée de vie du produit.

### Garantie relative aux classeurs, bureaux, mobilier modulaire, tables, cloisons et accessoires :

Type de produit	Garantie à l'acheteur original à l'égard des pièces et éléments	Exceptions
Modules de rangement et de classement en métal	Garantie à vie	Aucune
Bureaux et mobilier modulaire en mélamine et en placage	Garantie à vie	Aucune
Tables de conseil, de conférence et de formation	Garantie à vie	Aucune

La garantie de GLOBALcare NE VISE PAS (peu importe la catégorie de produits) ce qui suit :

- une usure modeste ou normale pouvant survenir avec le temps
- les défaillances attribuables à la négligence, à une utilisation abusive ou à un accident
- le défaut d'utiliser, d'installer ou de maintenir les produits conformément aux instructions et aux mises en garde écrites de GLOBALcare
- la modification, les ajouts ou la réparation par des méthodes autres que celles approuvées par GLOBALcare
- les dommages causés par un transporteur durant le transport, en cours de stockage ou durant la livraison, ou par un installateur
- l'appariement de couleurs, du veinage ou de textures de matières naturelles (bois, cuir, etc.)
- les produits exposés à des températures chaudes ou froides extrêmes ou à des milieux extrêmement secs
- l'uniformité de la couleur de textiles de différents lots de teinture
- la solidité de la couleur ou l'appariement de couleurs de textiles
- les dommages causés par le marquage ou le maculage, par des objets tranchants, ou les empreintes laissés par des instruments
- les dommages causés par l'exposition de tissus ou de surfaces en bois ou en mélamine au soleil (y compris les rayons UV)
- les produits utilisés à des fins de location

La garantie de GLOBALcare ne couvre pas les frais de transport ou de main-d'œuvre. La réparation ou le remplacement d'un produit s'effectue au gré de GLOBALcare.

GLOBALcare ne fait aucune garantie que l'un quelconque de ses produits convient à un usage particulier et ne peut faire aucune autre garantie, expresse ou tacite, autre que les garanties expresses contenues aux présentes. Les codes et les normes variant d'un territoire à l'autre, toute mention de conformité à de tels codes ou à de telles normes n'est faite que pour des raisons pratiques et sans déclaration quant à l'exactitude ou la pertinence. L'utilisateur doit donc vérifier la pertinence des renseignements ou s'assurer que le produit en question convient à l'utilisation qu'il compte en faire. En aucun cas GLOBALcare ne sera-t-elle soumise à une obligation délictuelle ou contractuelle à l'égard de toute perte ou de tout dommage direct, particulier, accessoire, consécutif ou punitif.